





Lancement du projet de lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux

Revue de presse du 20 mai 2015

Le regard de la presse nationale et internationale sur le lancement officiel du projet de lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux, mardi 19 2015 à l'hôtel NOMAD de Libreville par le Premier Ministre, chef du Gouvernement, qui était entouré des dirigeants de la CNLCEI, de l'ANIF et du Représentant-Résident du PNUD au Gabon, et en présence d'un parterre de hautes personnalités locales, du monde diplomatique, de la société civile et du secteur privé.

Les principaux titres :

L'union : « Une stratégie anti-corruption. »

La veille déjà, le 1^{er} quotidien national titrait : « Bonne gouvernance : Projet d'appui de lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux ».

Presse en ligne

Agence Gabonaise de Presse (AGP) : « Le projet de lutte contre la corruption et la blanchiment des capitaux dévoilé mardi. »

Gabonews (vidéo): « Corruption: le combat, c'est maintenant. »

Le Nouveau Gabon : « Le PNUD accompagne le Gabon dans la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent. »

Gabon review : « Lutte contre la criminalité financière : le Gabon vise le concret. »

Gabon Actu : « Le Gabon met en place sa stratégie de lutte contre la corruption. »

Le Quotidien du Peuple (Chine) : « Le Gabon lance sa stratégie de lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux. »

Dans l'ensemble de la presse quotidienne, il s'agit du factuel si ce n'est Gabon review qui publie des commentaires divers et avariés de ses visiteurs (voir articles).



Lutte contre la criminalité financière : le Gabon vise le concret

Le Premier ministre a présenté, le 19 mai dernier, le Document de stratégie de lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux.



Ona Ondo au lançement du Document de stratégie de lutte contre la corruption. © Gabonreview

Après trois années d'attente dans le bureau du président de la République, pour des raisons inconnues, ce n'est finalement que le 19 mai 2015, qu'a officiellement été présenté le Document de stratégie de lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux. La publication de cet outil s'est faite en présence des membres du gouvernement, des dirigeants de la Commission nationale de lutte contre l'enrichissement illicite (CNLCEI) et de l'Agence nationale d'investigation financière (Anif), du Programme des Nations-unies pour le développement (Pnud) et des institutions constitutionnelles.

Les membres des institutions de la République et ceux du gouvernement, durant la cérémonie de lancement. Et, le Document de stratégie de lutte contre la corruption, présenté par une hôtesse. © Gabonreview

Orienté vers dix secteurs prioritaires retenus lors de son élaboration, notamment le budget d'investissement, la décentralisation, l'éducation, les régies financières, les eaux et forêts, les mines et industries extractives, la santé, les transports, la justice..., ce document de 213 pages attend d'être mis en œuvre dans le cadre de la lutte contre ce fléau.

Concrètement, cette stratégie se décline en cinq axes que sont : la prévention avec la mise en place des outils de gestion et de conduite de la politique de lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux ; l'éducation à travers la promotion de la probité, de l'éthique et de déontologie dans la gestion des affaires publiques ; les conditions par la mise en place d'un cadre de lutte contre cette gangrène ; les incitations par le biais de la mise en place des mesures incitatives pour les bonnes pratiques et la dénonciation des actes de corruption et de blanchiment des capitaux ainsi que les sanctions visant l'éradication de l'impunité des actes de violation des règles, des lois et des procédures. «Ce document constitue un bon exemple d'assistance et de conseil au gouvernement. C'est une plateforme qui devrait servir à tous les partenaires techniques et financiers ainsi qu'à toutes les parties prenantes au développement de notre pays. C'est un guide pour orienter les interventions en partenariat», a déclaré Daniel Ona Ondo.

Au regard du rang inquiétant de 94° pays le plus corrompus, sur 177 États, qu'occupe le Gabon selon le classement de l'ONG Transparency international et du montant élevé des déperditions en ressources financières qui se chiffrent à entre 400 milliards et 500 milliards de francs par an, selon la Banque mondiale, les acteurs de la société civile libre du Gabon, par la voix de leur représentant, Georges Mpaga, ont dit leur envie de croire en la détermination et à l'engagement des autorités à combattre ce vice. «Est-ce une énième opération de marketing politique destinée à subordonner la communauté internationale, ou est-ce enfin, la preuve d'une réelle volonté politique d'éradiquer cette gangrène de l'environnement politique, économique et social de notre pays ?», s'est-il interrogé. Et d'indiquer à l'endroit du Premier ministre qu'il «appartient désormais au gouvernement de s'engager véritablement, enfin, dans la coalition internationale de lutte anti-corruption pour espérer bénéficier, de nouveau, d'une éventuelle crédibilité auprès des bailleurs de fonds internationaux». «Contrairement à certaines ONG de service ou de mallettes et face à l'atonie et à l'inefficacité, les ONG retenues dans le cadre de ce programme croient fermement aux vertus hautement salvatrices et salutaires de cette stratégie pour le Gabon», a martelé Georges Mpaga, le président du Réseau des organisations libres de la société civile pour la bonne gouvernance au Gabon (ROLBG).

Pour sa part, Daniel Ona Ondo, a dit la détermination du gouvernement à faire en sorte que ce processus de lutte contre l'enrichissement illicite et le blanchiment d'argent aille à son terme. «Il n'y a pas d'un côté des mauvais Gabonais qui volent et de l'autre des bons Gabonais qui ne volent pas. Nous sommes tous Gabonais», a-t-il fait remarquer.





Le Gabon met en place sa stratégie de lutte contre la corruption

Date: Mardi 19 mai 2015

112 Vues



Au centre, le chef du gouvernement, Daniel Ona Ondo et Mme Petrus Barry du PNUD, à l'extrême droite Patrick Assélé (ANIF) et à l'extrême gauche Dieudonné Odounga Awassi (CNLCEI) le 19 mai 2015@ Gabonactu.com.

Libreville, Gabon (Gabonactu.com) – Le premier ministre gabonais, le professeur Daniel Ona Ondo a procédé mardi à Libreville au cours d'une cérémonie solennelle au lancement officiel du plan stratégique de lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux réalisé avec l'appui technique et financier du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Le document vise à renforcer les capacités opérationnelles de la Commission nationale de lutte contre l'enrichissement illicite (CNLCEI) et de l'Agence nationale d'investigation

financière (ANIF). Il devra ine fine contribué à améliorer la bonne gouvernance dans le pays gangrené par la corruption.

Selon un rapport de la Banque mondiale (BM), 400 à 500 milliards de FCFA disparaissent des finances publiques chaque année. Une perte budgétaire consécutive à une corruption qui prend des proportions importantes. L'ONG Transparency International classe le Gabon au 94ème rang des pays les plus corrompus au monde.

En lançant la mise en œuvre du document de stratégie nationale de lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent validé en 2013, Daniel Ona Ondo a souligné que la vision de la stratégie privilégie la valeur d'intégrité. Pour lui, « *l'intégrité guide la comportement de l'ensemble des citoyens et gouverne la gestion des affaires publiques dans un Etat modernisé* ». Une valeur qui selon lui assure une redistribution juste, équitable et transparente des fruits de la croissance, pour un développement harmonieux.

La mise en œuvre de la stratégie se matérialisera par les actions de préventions, de sensibilisation et de communication au sein des 10 secteurs prioritaires retenus. Il s'agit notamment des domaines d'activités comme : le budget d'investissement et les marchés publics, le secteur privé et le climat des affaires, la décentralisation, l'éducation et les finances (douanes, impôts et trésor). La forêt, et l'environnement, les mines et les industries extractives, la santé publique, les transports et la justice font également partie des secteurs prioritaires retenus

Les actions seront initiées par un dispositif de mise en œuvre de la stratégie et de suiviévaluation composé de trois structures travaillant de concert à savoir : le Comité de pilotage (COPIL), organe politique, le Comité de coordination (COMCOR) organe opérationnel et la Coalition Nationale qui inclut des membres de la société civile.

De son côté, Marie-Evelyne PETRUS BARRY, représentant résident du PNUD au Gabon a indiqué que la stratégie vise à « *réduire significativement le phénomène de la corruption au Gabon afin de le rendre résiduel* ». Le projet fera 4 ans. Selon le PNUD, une évaluation sera effectuée chaque année. L'impact de cette stratégie de lutte contre la corruption sera perceptible dans 5 ans.

D'après une étude diagnostic financé par le PNUD en 2010, « l'impunité apparait comme la principale cause de l'augmentation de la corruption au Gabon ».

Sydney IVEMBI



Le projet de lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux dévoilé mardi

LIBREVILLE (AGP)- - La Commission nationale de lutte contre l'enrichissement illicite (CNLCEI), en partenariat avec l'Agence nationale d'investigation financière (ANIF) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), organise mardi 19 mai, à Libreville, la cérémonie du lancement du projet de lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux, indique un communiqué de presse du PNUD parvenue à la rédaction de l'AGP lundi.



Le projet de lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux, a pour principal objectif de « réduire significativement le phénomène de la corruption et du blanchiment des capitaux au Gabon et son impact sur le développement », indique le communiqué, soulignant le lancement de ce projet implique sa prise en compte par le gouvernement, pour permettre aux administrations et institutions concernées, de mieux organiser le combat contre ces deux fléaux.

Le Premier ministre, Pr. Daniel Ona Ondo procédera au lancement dudit projet, souligne la même source.

Ce projet vise à renforcer les capacités opérationnelles de la Commission Nationale de lutte contre l'enrichissement illicite (CNLCEI) et l'Agence nationale d'investigation financière (ANIF).

La cérémonie de lancement de ce projet, marquera une étape majeure pour la mise en œuvre du document de stratégie de lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux, qui a été validé par le président de la République, Ali Bongo Ondimba en décembre 2003. Le communiqué rappelle que le chef de l'Etat avait lui-même, donné des instructions pour que ledit document ne ''dorme pas dans les tiroirs''.

HUN/CEMM/LPM 2015-05-19 00:05:11

Le Pnud accompagne le Gabon dans la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent



mardi, 19 mai 2015 10:35

(Le Nouveau Gabon) - C'est ce mardi à Libreville que la Commission nationale de lutte contre l'enrichissement illicite (Cnlcei), en partenariat avec l'Agence nationale d'investigation financière (Anif) et le Programme des Nations Unies pour le développement (Pnud), procède au lancement du projet de lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux.

Selon le communiqué du Pnud, ce projet a pour principal objectif de « réduire significativement le phénomène de la corruption et du blanchiment des capitaux au Gabon et son impact sur le développement». L'organisme onusien indique que cela va permettre aux administrations et institutions concernées, de mieux organiser le combat contre ces deux fléaux.

Le lancement de ce projet, toujours selon le Pnud, « marque une étape majeure pour la mise en œuvre du document de stratégie de lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux, qui a été validé par le président de la République, Ali Bongo Ondimba en décembre 2013. »

VIDEO DU JOUR





SOCIETE

CORRUPTION: Le combat, c'est maintenant au Gabon

ECONOMIE

UNE STRATÉGIE ANTI-CORRUPTION

Le Premier ministre, Daniel Ona Ondo, a officiellement lancé hier le Projet d'appui à la lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux. Objectif : réduire significativement ce double phénomène et son impact sur le développement du Gabon



FAIT DIVERS

UN "NGANGA" EN PRISON POUR NÉGLIGENCE

Jean-Pierre Anguillet, 51 ans, a été placé dernièrement sous mandat de dépôt à la prison centrale de Lambaréné pour homicide involontaire. Une septuagénaire a en effet trouvé la mort au cœur du temple bwiti que dirigeait au quartier Petit-Paris 3 ce tradithérapeute. Page 10



nº 11833 - Mercredi 20 Mai 2015

40e année - 24 Pages - 400 Fcfa



SONAPRESSE, BP 3849 Libreville-GABON. Rédaction : Tél. OI 73 58 60 - Fax : OI 73 58 63 . Exploitation Publicité: Tél. OI 73 58 61 - Fax OI 73 58 62

Ali Bongo Ondimba sur les chantiers de Libreville et d'Akanda

L'EAU EN CONTI



ÉCONOMIE

A QUOI VA RESSEMBLER LE BUDGET 2016 ?



Ministres hauts fonctionnaires ont commencé dessiner les contours du proiet de loi de finances 2016 à travers les conférences sur économies

structurelles, de performance et de budgétisation. Avec un impératif: le réalisme imposé par le contexte de baisse des recettes pétrolières.

SOCIÉTÉ

PALUDISME ET SYSTÈME D'INFORMATION



Un atelier de trois jours, l'initiative du Programme national de lutte contre le paludisme (PLNP), s'est ouvert hier à Libreville. Il vise, notam-

ment, à améliorer de façon significative le système d'information sanitaire du Gabon, en vue d'une lutte plus efficace contre la maladie

Page 6

SPORTS

LE NATIONAL-FOOT FAIT RELÂCHE



Le championnat na-tional de football de D1 observe une pause cette semaine et la semaine sui-vante. Le temps de permettre au CF Mounana de disputer ses quatre matches en retard, explique à "L'Union" le patron de la Linaf Brice Mbika Ndjambou. Lequel fait, par ailleurs,

la lumière sur la gestion des CIT.

Page 14

POLITIQUE

L'Unoca recommande le dialogue politique

Page 2

FAIT DIVERS

Coffi Adjrolo Bagnon, escroc de haut vol

ETRANGER

Burundi : vers un report des élections ?

Page 21

Pour moi quoi...

A cause d'un parent d'élève, c'est toute une école qui est fermée. Et cela se passe à Calasanz. Tout simplement, il n'a pas apprécié qu'un maître "culotté" ose discipliner son rejeton mal éduqué. Voilà l'école gabonaise d'aujourd'hui. Une école qui est par terre à cause de ce genre de personnes.

On se plaint de l'état de déliquescence de l'éducation chez nous. On s'en prend à tort aux enseignants, à l'Éducation nationale, au nouveau système éducatif alors que nous, pa-rents d'élèves, sommes les premiers responsables de la descente aux enfers de l'école gabonaise. Vous vous imaginez, un parent, un vrai qui en veut à un maître pour avoir appris à son fils le savoir-vivre et la discipline, c'est incroyable, on croit rêver. Si on veut jeter en prison un enseignant qui a fait

son boulot, qui restera encore pour enseigner et éduquer nos enfants, Monsieur la bonne

A l'époque des Blancs jusqu'à la première décennie de notre dipanda, le maître d'école, c'était tout : il corrigeait les récalcitrants, redressait les branches tordues et formait les citoyens de demain. On le respectait, on l'adulait et on lui vouait un culte parce qu'il connaissait. Quand il punissait un élève, c'était toujours pour son bien. Et tout le village appréciait. Même quand on estimait que seule la chicote était un stimulant pour le Nègre, on y trouvait du vrai. A preuve, la liberté a tout gâché...

Ne nous plaignons pas de notre système éducatif, vu que les premiers responsables de la mort de l'école, sont parmi nous quoi ...

... Makaya



L'UNION

«Mon Gabon, mon quotidien » Toute l'actualité gabonaise Economie Gabon

Bonne gouvernance : Projet de lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux

Par admin, le 18 Mai 2015 à 09:42



LE Premier ministre, chef du gouvernement, Daniel Ona Ondo, devrait procéder demain, à partir de 10 heures, à l'hôtel Nomad de Libreville, au lancement du Projet de lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux, qui vise à renforcer les capacités opérationnelles de la Commission nationale de lutte contre l'enrichissement illicite (CNLCEI) et de l'Agence nationale d'investigation financière (Anif), en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud).

Outre les représentants de la présidence de la République, les membres du gouvernement, les dirigeants de la CNLCEI, de l'Anif et du Pnud au Gabon, ces travaux verront la participation des municipalités, des missions diplomatiques et consulaires, des organisations sous-régionales, régionales et internationales, de la société civile, des syndicats, des associations des femmes et de jeunes, du secteur privé et des médias.

La date du 19 mai 2015 marquera une étape majeure pour le Document de stratégie de lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux, validé par le chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba, en décembre 2013, et qui avait donné des instructions afin que ledit document ne « dorme pas dans les tiroirs ».



Le Gabon lance sa stratégie de lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux

(Source: Xinhua) 20.05.2015 13h23

Le Premier ministre gabonais Daniel Ona Ondo a procédé mardi à Libreville, au lancement officiel du plan stratégique de lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux, avec l'appui technique et financier du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Le document vise à renforcer les capacités opérationnelles de la Commission nationale de lutte contre l'enrichissement illicite (CNLCEI) et de l'Agence nationale d'investigation financière (ANIF). Il devra contribuer à améliorer la bonne gouvernance dans le pays gangrené par la corruption.

Selon un rapport de la Banque mondiale (BM), 400 à 500 milliards de FCFA disparaissent des finances publiques chaque année. En lançant la mise en œuvre du document de stratégie nationale de lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent validé en 2013, M. Ona Ondo a souligné que la vision de la stratégie privilégie la valeur d'intégrité. "L'intégrité guide la comportement de l'ensemble des citoyens et gouverne la gestion des affaires publiques dans un Etat modernisé."

La mise en œuvre de la stratégie se matérialisera par les actions de préventions, de sensibilisation et de communication au sein des 10 secteurs prioritaires retenus. Il s'agit notamment des domaines d'activités tels que le budget d'investissement et les marchés publics, le secteur privé et le climat des affaires, la décentralisation, l'éducation et les finances (douanes, impôts et trésor). La forêt, l'environnement, les mines et les industries extractives, la santé publique, les transports et la justice font également partie des secteurs prioritaires retenus.

Les actions seront initiées par un dispositif de mise en œuvre de la stratégie et de suiviévaluation composé de trois structures travaillant de concert, à savoir le Comité de pilotage (COPIL), organe politique, le Comité de coordination (COMCOR), organe opérationnel, et la Coalition Nationale qui inclut des membres de la société civile.

Selon le PNUD, le projet fera 4 ans, et une évaluation sera effectuée chaque année. L'impact de cette stratégie de lutte contre la corruption sera perceptible dans 5 ans.